

# Extrait du registre des délibérations

## Conseil Municipal de Kermaria-Sulard

### Séance du 05 septembre 2014

<b>Date convocation :</b> 27/08/2014	Le cinq septembre deux mille quatorze à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de <b>Monsieur BOITEL Dominique, Maire.</b> <b>Etaient présents :</b> BOITEL Dominique, PIERRE Daniel, CHEREL Olivier, HENRY Alain, OUVRARD Florence, LE HENAFF Annie, LE GAC Béatrice, DRU Emmanuel, HARRAR Jean-Jacques, MARONNE Mireille, CREC'HRIOU Yann, LE HOUEROU Alain, BIENVENUT Aurélie, <b>Excusées :</b> LE CALVEZ Joyselle, MONTMIRAIL Françoise, <b>Secrétaire de séance :</b> LE GAC Béatrice
<b>Membres :</b> En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13	

## 1. Révision des tarifs du restaurant scolaire

Ci-dessous les tarifs en vigueur :

<u>Elève de la commune et du RPI</u>	Tarifs en vigueur	Tarifs proposés
<u>Repas</u>		
Fréquentation au moins 3 jours fixes par semaine	2,92 €	3,00€
Fréquentation au moins 3 jours fixes par semaine si 3 enfants	2,45 €	2,55€
Fréquentation 1 ou 2 j fixes / semaine – élève non inscrit	3,25 €	3,35€
<hr/>		
<u>Elève extérieur</u>		
<u>Repas</u>		
Fréquentation au moins 3 jours fixes par semaine	3,25 €	3,35€
Fréquentation au moins 3 jours fixes par semaine si 3 enfants	2,84 €	2,95€
Fréquentation 1 ou 2 j fixes / semaine – élève non inscrit	3,56 €	3,65€
<hr/>		
<u>repas adulte</u>	4,68 €	4,80€

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention,  
DECIDE :

D'APPLIQUER les tarifs proposés ci-dessus à compter de la rentrée scolaire de septembre 2014

Pour copie conforme  
Le Maire  
D. BOITEL

Rendu exécutoire après transmission  
A la Sous-préfecture, le 09/09/2014  
Et publication du 08/09/2014  
Le Maire,

